



LE PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS EN CHIFFRES

Atlas sociodémographique | Septembre 2012

Réf. 12/250

L'agence d'urbanisme du Pays de Brest réédite les atlas socio-démographiques des communautés du Pays de Brest.

Ces atlas sont fondés en grande partie sur les résultats du recensement de la population de l'INSEE et ont pour objectif de proposer une analyse transversale des territoires composant le Pays de Brest. Ils offrent l'occasion de présenter la situation actuelle et d'analyser les évolutions constatées depuis le recensement de 1999.

3 grandes thématiques sont abordées :

- Population
- Habitat
- Economie.

La Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas dans le Pays de Brest



| | |
|--|-----------|
| Avant propos | 3 |
| 1. La population | 6 |
| 45 448 habitants en 2008 | 6 |
| Des écarts de densité importants..... | 6 |
| Hausse continue de la population depuis 1968 | 7 |
| Une proportion importante de familles avec enfants..... | 8 |
| Les origines de la progression de la population | 8 |
| 8 000 habitants ne résidaient pas dans la commu- nauté 5 ans auparavant | 10 |
| Un niveau de vie supérieur à la moyenne..... | 11 |
| Un faible niveau de pauvreté | 12 |
| 2. L'habitat..... | 13 |
| Hausse du nombre de logements..... | 13 |
| Près de 3 500 logements construits depuis 1999 ... | 14 |
| Maintien d'une offre accessible..... | 14 |
| Faible part des résidences secondaires..... | 15 |
| 3. L'économie..... | 16 |
| Un tissu économique diversifié | 17 |
| Le plus fort taux d'activité du Pays de Brest..... | 18 |
| Une influence brestoise relativement marquée | 19 |
| Érosion de la capacité d'accueil touristique..... | 20 |
| Chiffres-clés..... | 21 |
| Définitions et méthodes | 22 |

1. La population

Les essentiels de la démographie :

- 45 448 habitants en 2008
- Landerneau, commune la plus peuplée du Pays de Brest après Brest
- Une ville centre parmi les plus denses du Pays de Brest : 1 137 habitants par km²
- Un rythme de progression de la population de 10% entre 1999 et 2008, nettement supérieur à la moyenne du Pays
- 7 973 nouveaux habitants depuis 1999, dont 39% résidaient à Brest Métropole Océane cinq ans auparavant
- Un niveau de revenu médian parmi les plus élevés du Pays de Brest : 18 995 € annuels

45 448 HABITANTS EN 2008

Avec 45 448 habitants en 2008 répartis sur 22 communes, le Pays de Landerneau Daoulas représente 12% de la population du Pays de Brest et plus d'un quart des habitants résidant à l'extérieur de la communauté urbaine.

Il s'agit donc de l'intercommunalité la plus importante du Pays de Brest en termes de population, hors Brest Métropole Océane. Landerneau, avec près de 15 000 habitants, se place comme la commune la plus peuplée après Brest.

DES ECARTS DE DENSITÉ IMPORTANTS

Le Pays de Landerneau Daoulas présente une densité de peuplement moyenne de 122 habitants au km², soit une valeur conforme à celle du Pays de Brest hors communauté urbaine (120 habitants au km²).

Toutefois, cette moyenne cache de fortes disparités au sein du territoire. En effet, l'ouest, plus urbanisé, présente une densité moyenne globale de 212 habitants au km². Le maximum est atteint par Landerneau qui, avec 1 137 habitants au km², se place au troisième rang des communes les plus denses du Pays de Brest. A contrario, l'est de la communauté laisse transparaître sa vocation agricole à travers une densité six fois moindre : 32 habitants au km² en moyenne.



Photo : Adeupa

HAUSSE CONTINUE DE LA POPULATION DEPUIS 1968

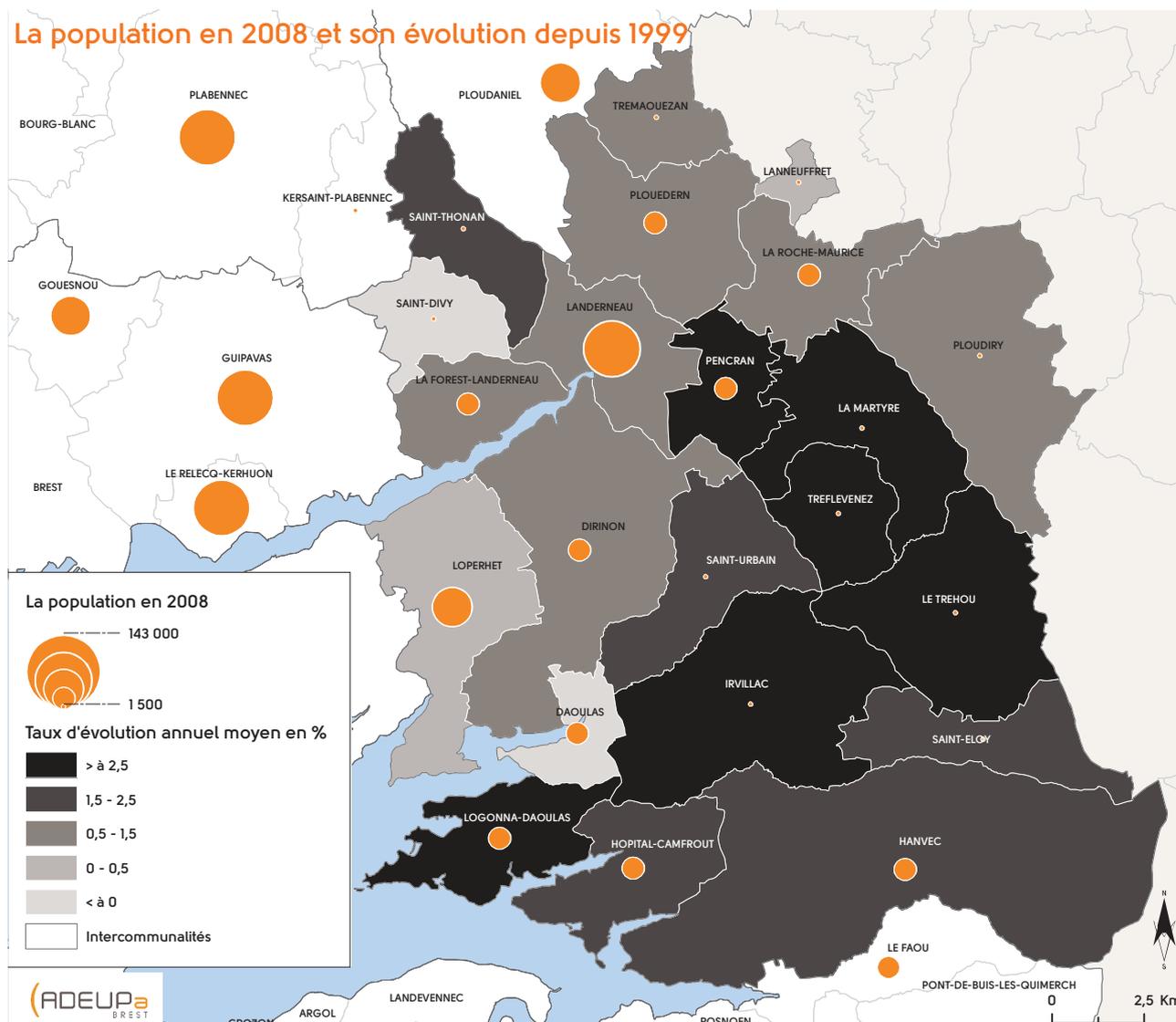
En 1962, le Pays de Landerneau Daoulas comptait 29 514 habitants. Après une période de stabilité jusqu'en 1968, la population n'a cessé de progresser pour finalement dépasser la barre des 45 000 habitants en 2008.

Ce rythme d'évolution, d'abord soutenu, avait ralenti à partir de 1982. Au cours de la période récente, il est reparti à la hausse, avec une augmentation totale de la population de 10% entre 1999 et 2008, soit un gain de

4 117 habitants. Cette progression démographique, nettement supérieure à la moyenne du Pays de Brest (3%), a particulièrement profité aux communes situées au centre et au sud de la communauté. Le Tréhou (+32%), Logonna-Daoulas (+30%) et Irvillac (+30%) affichent les croissances relatives les plus importantes.



Photo : Adeupa



UNE PROPORTION IMPORTANTE DE FAMILLES AVEC ENFANTS

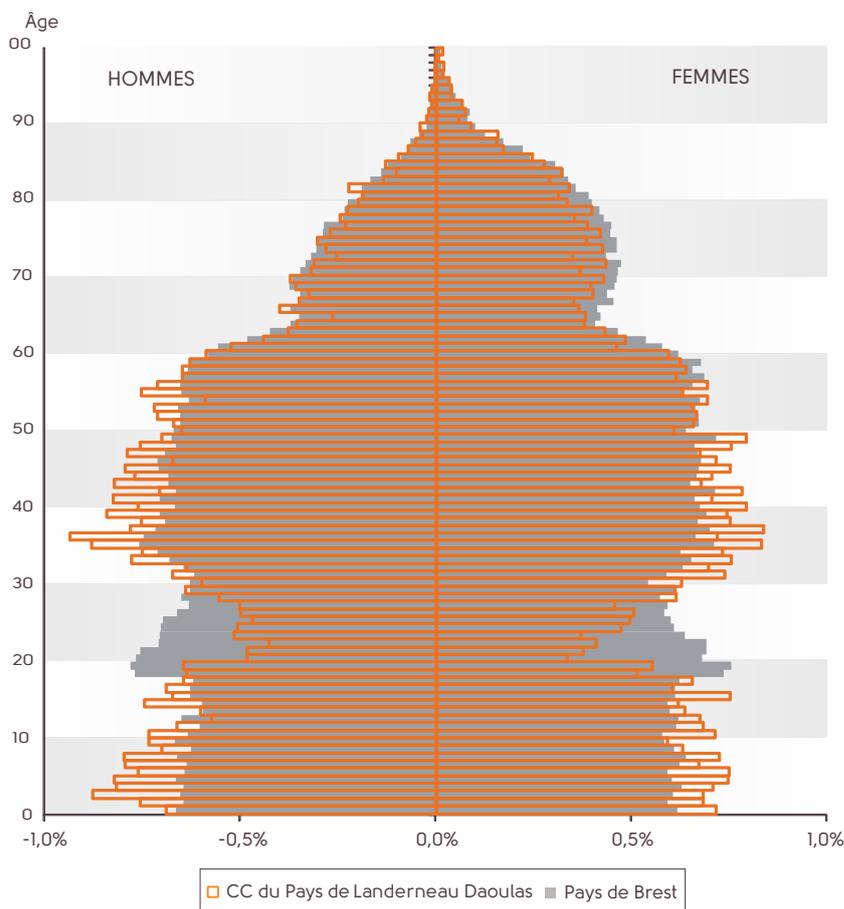
Trois éléments ressortent de l'analyse des âges de la population de la communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas :

- Une proportion de 18-24 ans conforme à la moyenne des autres communautés du Pays de Brest (7%), à l'exception de Brest métropole océane (13%) qui accueille une population estudiantine ;

- L'importance des familles avec enfants qui représentent 42% des ménages du Pays de Landerneau Daoulas, contre 35% en moyenne pour le Pays de Brest. Cela se traduit dans la pyramide des âges par une part de moins de 15 ans et de 30-55 ans plus élevée que la moyenne ;

- Une part de personnes âgées de plus de 65 ans la plus faible du Pays de Brest : moins de 15%. Cependant, au vu de la pyramide des âges, ce chiffre risque de progresser de manière relativement importante dans les années à venir.

La population du Pays de Landerneau Daoulas en 2008



Source : Insee

LES ORIGINES DE LA PROGRESSION DE LA POPULATION

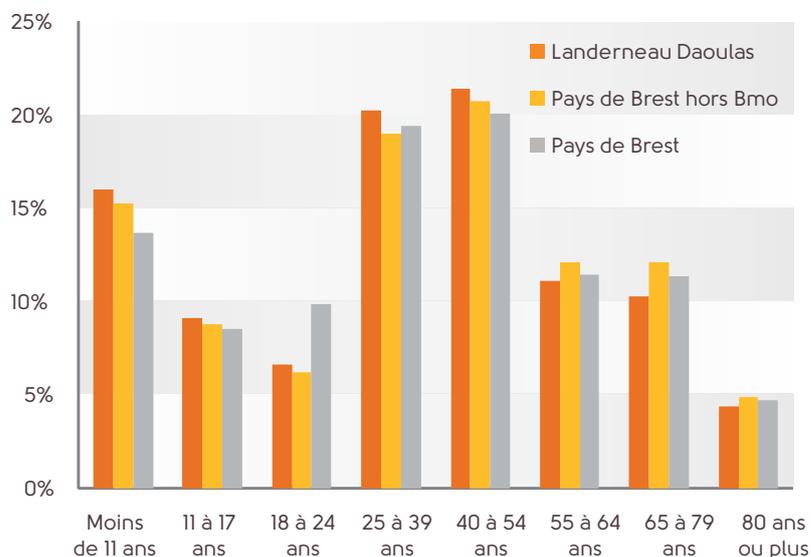
1. Le solde naturel

Depuis 1951, le solde naturel du Pays de Landerneau Daoulas a toujours été positif. Le rythme d'évolution a néanmoins varié :

- De 1951 à 1974 : le solde naturel est relativement stable, avec un bilan des naissances et des décès de + 152 habitants par an ;

- De 1975 à 1980 : petite période de forte dégradation du solde naturel, liée à une baisse de la natalité ;

La population par tranche d'âge en 2008



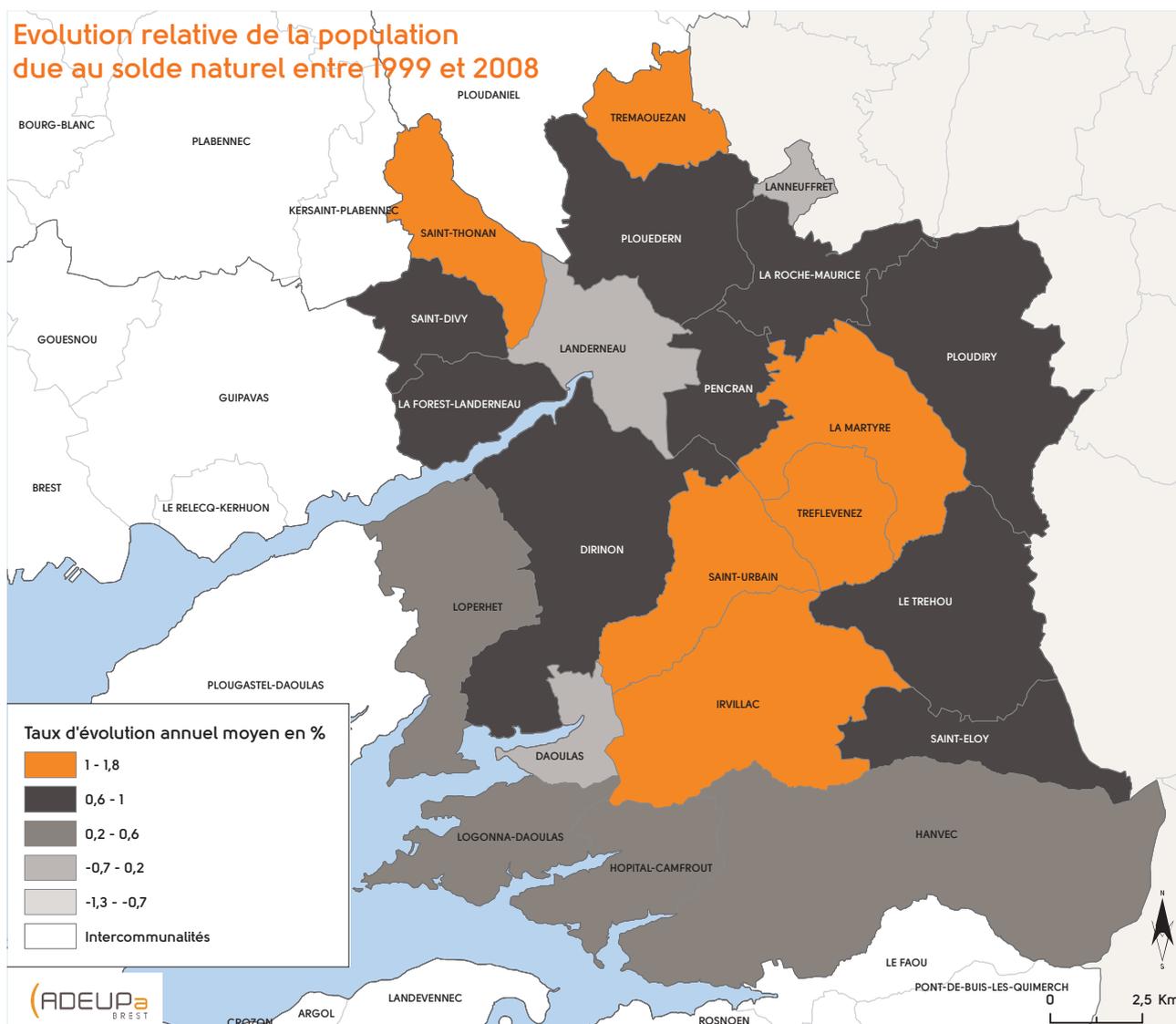
■ A partir de 1980 : le solde naturel repart à la hausse. Il se stabilise tout d'abord autour + 130 habitants/an jusqu'en 1999, puis croît de façon plus marquée à partir du début des années 2000 pour finalement dépasser la barre des 250 habitants/an.

Sur la période récente (1999-2008), seules deux communes du Pays de Landerneau Daoulas ont connu un déficit démographique : Lanneuffret et Daoulas. A contrario, les communes au centre de la communauté, ainsi que Trémaouézan et Saint-Thonan présentent les plus forts taux d'évolution de la population dû au solde naturel (plus de 1% par an).

2. Le solde migratoire

Le solde migratoire positif récent du Pays de Landerneau Daoulas est un témoin de son attractivité résidentielle. Après une baisse régulière depuis 1975, le taux d'évolution annuel moyen de la population dû à ce solde migratoire repart à la hausse depuis 1999 pour atteindre +0,5%, soit un gain total de 2 024 habitants entre 1999 et 2008. Si ce schéma se retrouve pour la plupart des communautés du Pays de Brest hors communauté urbaine, le Pays de Landerneau présente toutefois la remontée la plus modérée.

Parmi les 22 communes, 6 sont déficitaires, dont Saint-Divy (- 215 habitants) et Dirinon (- 62 habitants). En revanche, l'est et le sud du territoire apparaissent comme particulièrement attractifs. Les communes du Tréhou et de Logonna-Daoulas affichent par exemple des taux d'évolution annuels supérieurs à 2%.



8 000 HABITANTS NE RÉSIDAIENT PAS DANS LA COMMUNAUTÉ 5 ANS AUPARAVANT

En 2008, près de 8 000 personnes n'habitaient pas le Pays de Landerneau Daoulas cinq ans auparavant, soit 19% de la population de cinq ans et plus. Les communes en ayant accueilli le plus grand nombre sont Landerneau (3 045 habitants) et Loperhet (718 habitants).

Le Pays de Landerneau Daoulas est la communauté du Pays de Brest qui attire le plus d'actifs. En effet, 62% des nouveaux arrivants ont entre 25 et

54 ans, contre 51% en moyenne pour l'ensemble du Pays de Brest. La part de personnes retraitées ou en fin de carrière professionnelle venues s'y installer est quant-à elle plus faible : 8% seulement.

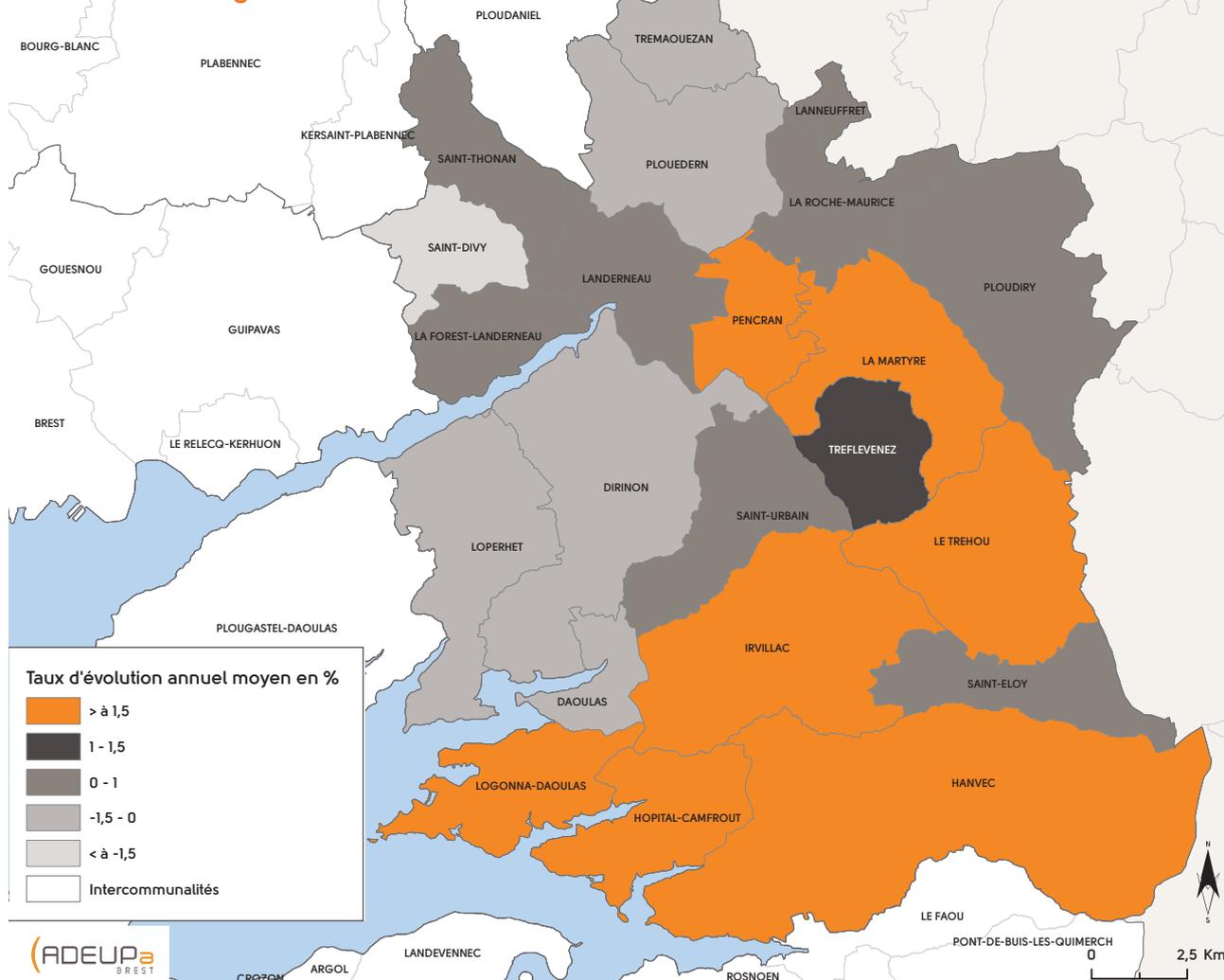
Ces moyennes diffèrent légèrement d'une commune à l'autre. Les communes au sud accueillent par exemple davantage de personnes retraitées ou en fin de carrière professionnelle, tandis que le nord semble attirer les familles avec enfants. Pour illustration, 19% des nouveaux arrivants à Daoulas avaient plus de 55 ans, alors que la part de nouveaux habitants de 5 à 14 ans cumulée à celle de 25-54 ans atteint 96% à Ploudiry.

PRÈS DE 40% DES NOUVEAUX HABITANTS RÉSIDAIENT À BREST MÉTROPOLE OCÉANE

Parmi ces 8 000 nouveaux habitants, 3 950 sont originaires du Pays de Brest, 511 du Pays de Morlaix, 750 d'un autre département breton et plus de 2 380 d'une autre région française.

L'attractivité résidentielle du Pays de Landerneau Daoulas est avant tout une attractivité de proximité puisque 62% des nouveaux résidents étaient déjà finistériens cinq ans auparavant, dont près des deux-tiers au sein de l'agglomération brestoïse.

Evolution relative de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2008

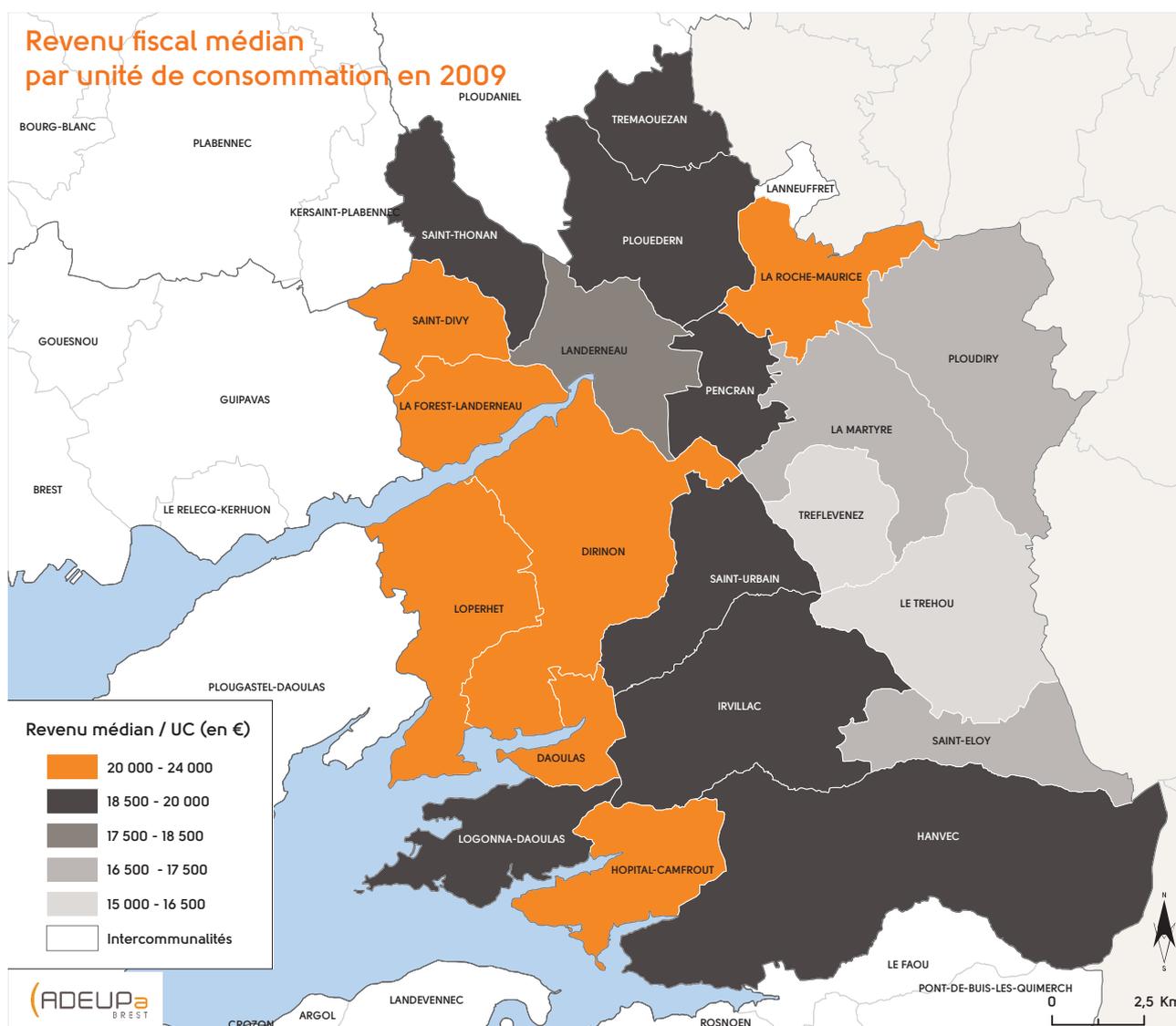
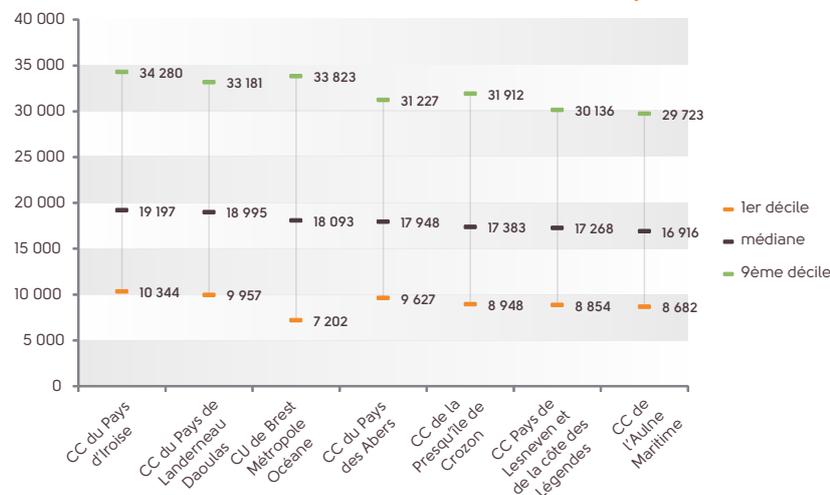


UN NIVEAU DE VIE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE

Le Pays de Landerneau Daoulas présente un revenu fiscal médian parmi les plus élevés du Pays de Brest. Qu'il s'agisse du revenu des plus pauvres ou des plus aisés, le territoire se situe globalement à un niveau supérieur (Pays d'Iroise excepté).

Sept communes présentent des revenus fiscaux médians supérieurs à 20 000€ par unité de consommation, voire 21 000 € (Loperhet et La Forest-Landerneau). Les communes rurales à l'est affichent un niveau de vie moins élevé, avec des revenus fiscaux médians inférieurs à 17 000€.

Distribution des revenus fiscaux en 2008 dans le Pays de Brest



UN FAIBLE NIVEAU DE PAUVRETÉ

Avec une proportion de personnes couvertes par les minima sociaux de 6,2% en 2008 (soit plus de 1 300 individus), le Pays de Landerneau Daoulas présente relativement peu de situations de précarité. En effet, à titre de comparaison, la moyenne départementale est de 10,3% et celle du Pays de Brest de 9,9%.

Comme pour la plupart des territoires périurbains du Pays de Brest, la majorité de la population couverte par les minima sociaux relève de l'Allocation Adulte Handicapé (52%), puis du R.M.I. (41% ; devenu R.S.A.

depuis 2009). Les bénéficiaires de l'Allocation Parent Isolé représentent seulement 7% de cette population.

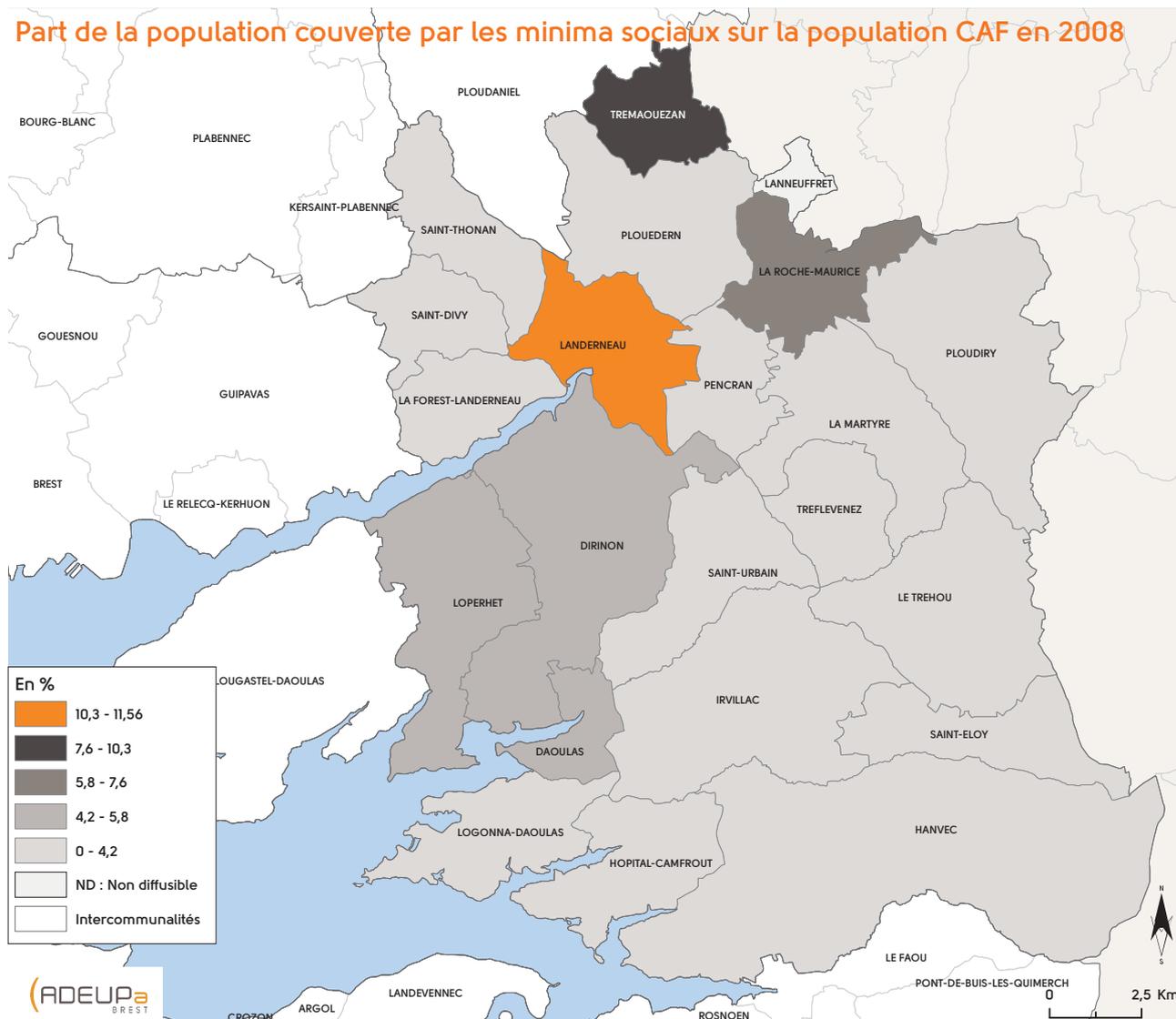
Une très large majorité des communes du Pays de Landerneau Daoulas affiche une part de population couverte par les minima sociaux inférieure à 4%. Seules six communes dépassent ce seuil, dont la ville de Landerneau. Cette dernière présente le plus de situations de précarité, avec 838 personnes concernées par ces aides.

Part de la population couverte par les minima sociaux en 2008

| COMMUNAUTÉ | % |
|------------------------------------|-------|
| Pays d'Iroise | 3,83 |
| Brest métropole océane | 13,15 |
| Pays des Abers | 4,97 |
| Pays de Lesneven Côte des Légendes | 8,41 |
| Pays de Landerneau Daoulas | 6,24 |
| Presqu'île de Crozon | 7,75 |
| Aulne Maritime | 7,91 |
| Pays de Brest | 9,93 |
| Finistère | 10,27 |

Source : C.A.F.

Part de la population couverte par les minima sociaux sur la population CAF en 2008



Source : CAF-Finistère : 10.3%

2. L'habitat

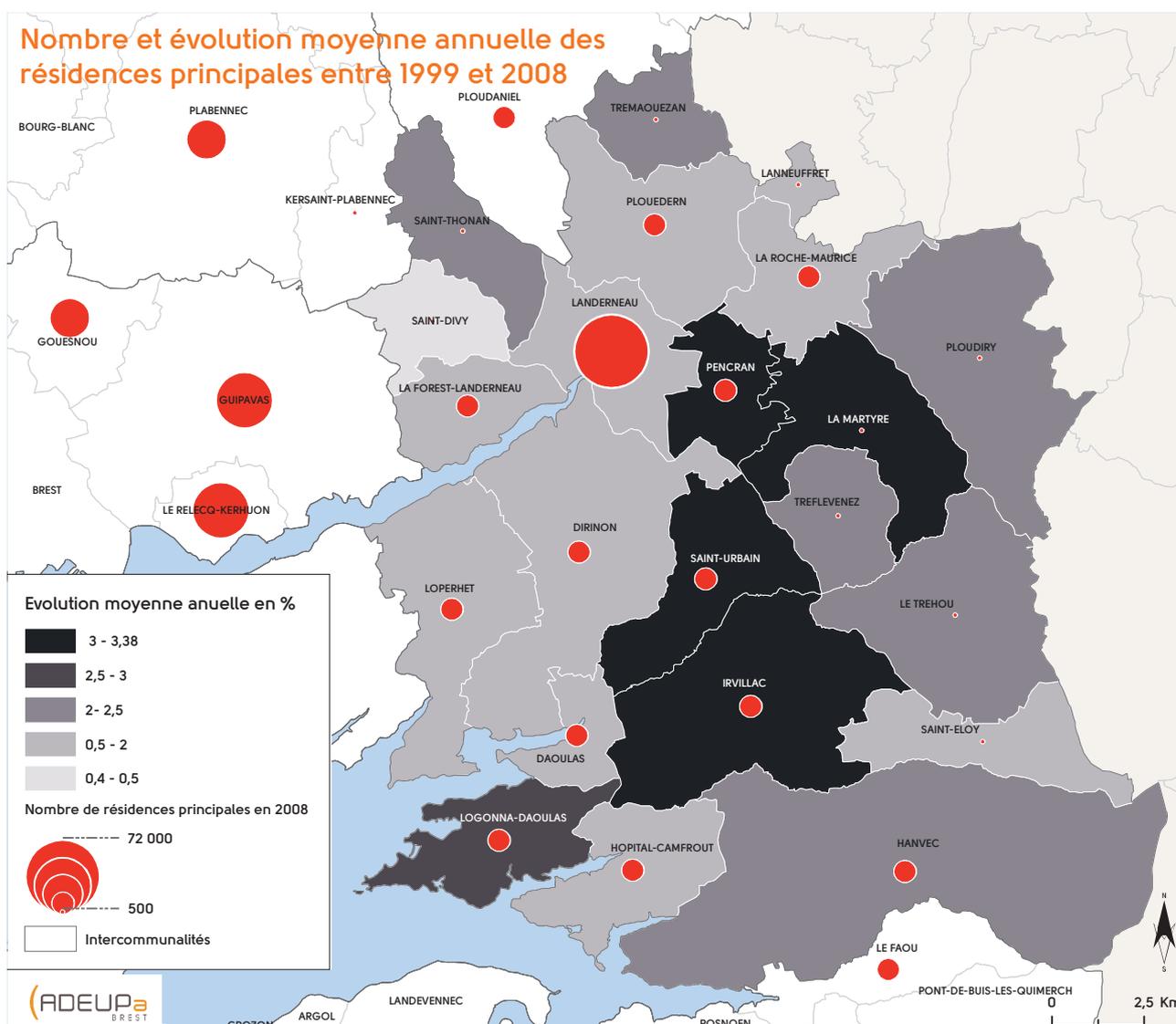
Les essentiels de l'habitat :

- 20 739 logements, soit une hausse de 16% entre 1999 et 2008
- 18 394 résidences principales, dont 84% de maisons
- 76% de propriétaires
- 7% de logements sociaux
- 5% de résidences secondaires.

HAUSSE DU NOMBRE DE LOGEMENTS

Le Pays de Landerneau Daoulas comptait 20 739 logements en 2008, soit 16% de plus qu'en 1999. Cette progression est légèrement en deçà de celle du Pays de Brest hors communauté urbaine (18%).

Parmi les 22 communes, onze d'entre elles ont plus que doublé leur parc de résidences principales au cours des 40 dernières années, voire plus que triplé pour six d'entre-elles. Les augmentations les plus importantes concernent les communes de Pencran et Saint-Urbain : respectivement +312% et +308% depuis 1968.



Dans la décennie 2000, c'est encore à Pencran que la progression du nombre d'habitations principales a été la plus forte avec une hausse de 35%, soit une évolution deux fois supérieure à la moyenne du territoire.

PRES DE 3 500 LOGEMENTS CONSTRUITS DEPUIS 1999

318 logements ont été construits en moyenne annuelle entre 1999 et 2010. La progression de la construction neuve a été particulièrement perceptible à Pencran, Saint-Urbain et Lanneuffret. Après une baisse amorcée en 2008, la construction neuve est repartie à la hausse en 2010 (+ 15% de

Prix de vente moyens TTC des maisons d'occasion

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Pays de Landerneau Daoulas | 173 950 € | 168 108 € | 161 914 € | 166 233 € |
| Pays de Brest | 192 113 € | 185 987 € | 168 725 € | 176 018 € |

Prix de vente moyens TTC des terrains à bâtir

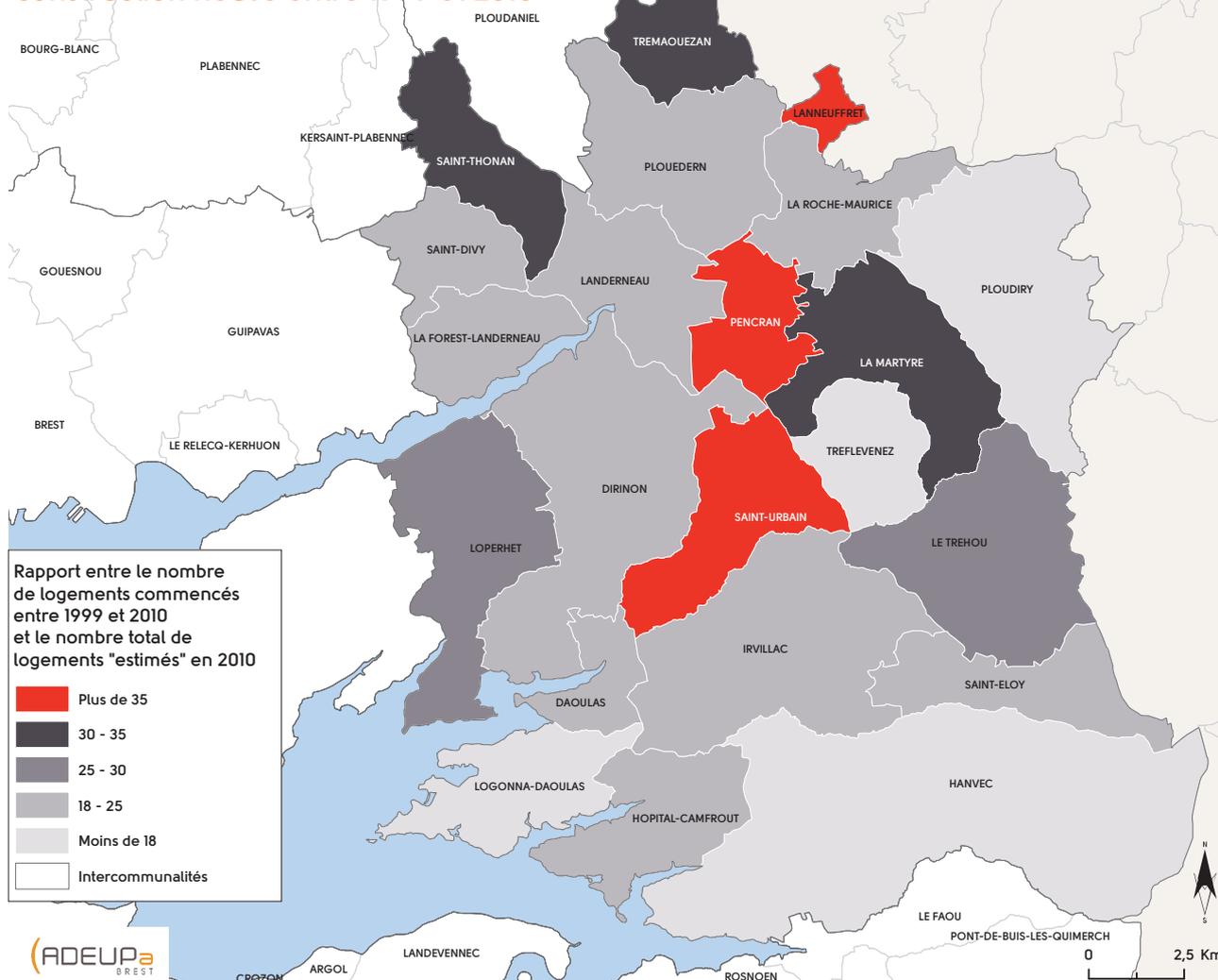
| | 2008 | | 2009 | | 2010 | |
|----------------------------|----------------|---------------------|----------------|---------------------|----------------|---------------------|
| | Prix TTC total | Prix/m ² | Prix TTC total | Prix/m ² | Prix TTC total | Prix/m ² |
| Pays de Landerneau Daoulas | 58 092 € | 65 € | 51 468 € | 67 € | 52 342 € | 74 € |
| Pays de Brest | 64 222 € | 88 € | 61 015 € | 89 € | 59 447 € | 90 € |

Source : DGI mutations - Traitement ADEUPa

mis en chantier entre 2009 et 2010). Cette reprise s'est poursuivie en 2011 pour se rapprocher des objectifs du Programme Local de l'Habitat (254

logements/an). Toutefois, une baisse du volume d'autorisations délivrées en 2011 laisse envisager un retournement de tendance pour l'année 2012.

Evolution du parc de logements liée à la construction neuve entre 1999 et 2010



MAINTIEN D'UNE OFFRE ACCESSIBLE

Le prix moyen d'un terrain à bâtir est resté stable entre 2009 et 2010, et ce malgré une hausse relativement importante du prix du foncier (€/m²). Cela s'explique par une tendance à la diminution de la taille des parcelles. Ainsi, en 2010, la part des terrains vendus de moins de 750 m² était de 54%, contre 28% en 2008. Cela permet le maintien d'une offre accessible : en 2010, plus de la moitié des terrains ont été vendus à moins de 50 000€. Concernant le marché immobilier ancien, le Pays de Landerneau Daoulas a enregistré le plus important volume de transactions du

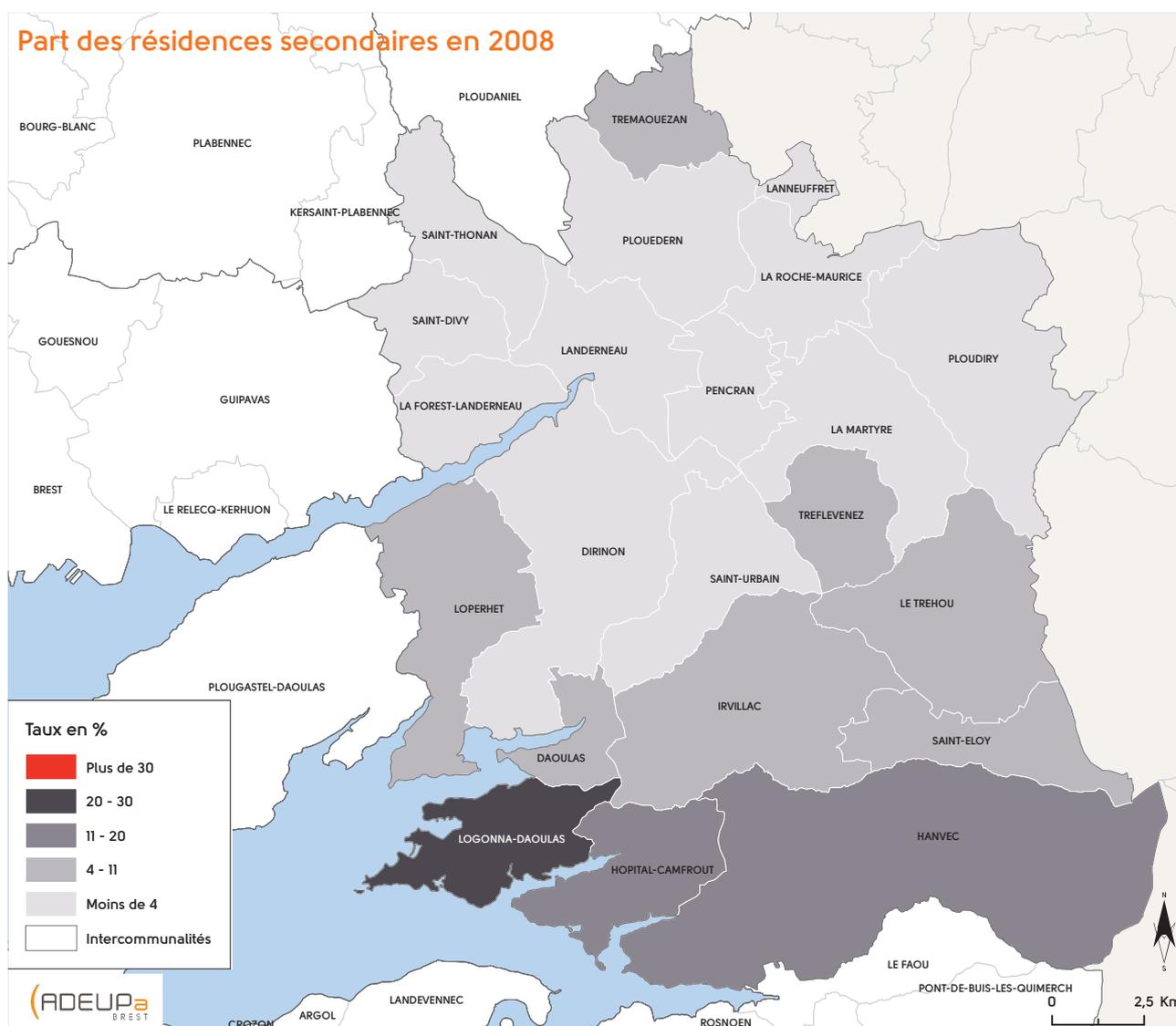
Pays de Brest, hors communauté urbaine, en 2010. Le prix moyen d'une maison d'occasion s'établit autour de 166 000€, contre 176 000€ pour le Pays de Brest.

FAIBLE PART DE RÉSIDENCES SECONDAIRES

Le Pays de Landerneau Daoulas compte 1 045 résidences secondaires, soit 5% de l'ensemble de son parc. En légère diminution depuis 1999, c'est le plus faible taux du Pays de Brest, communauté urbaine exceptée. A titre de comparaison, la moyenne du Pays de Brest est de 8% et celle du Finistère de 13%. Seules les communes situées au sud disposent d'un parc de résidences

secondaires plus développé, du fait notamment de la proximité du littoral. Avec près d'un quart de son parc immobilier constitué de résidences secondaires, Logonna-Daoulas présente le plus fort ratio du territoire. Il reste cependant inférieur à ceux des autres communes littorales du Pays de Brest, parfois supérieurs à 40%.

Les propriétaires des résidences secondaires sont majoritairement des finistériens (63%). 5% résident dans un autre département breton, 29% dans une autre région française et 3% à l'étranger. Ces propriétaires sont plus âgés que la moyenne départementale : près de 64% ont plus de 60 ans (Source : Filocom 2007).



3. L'économie

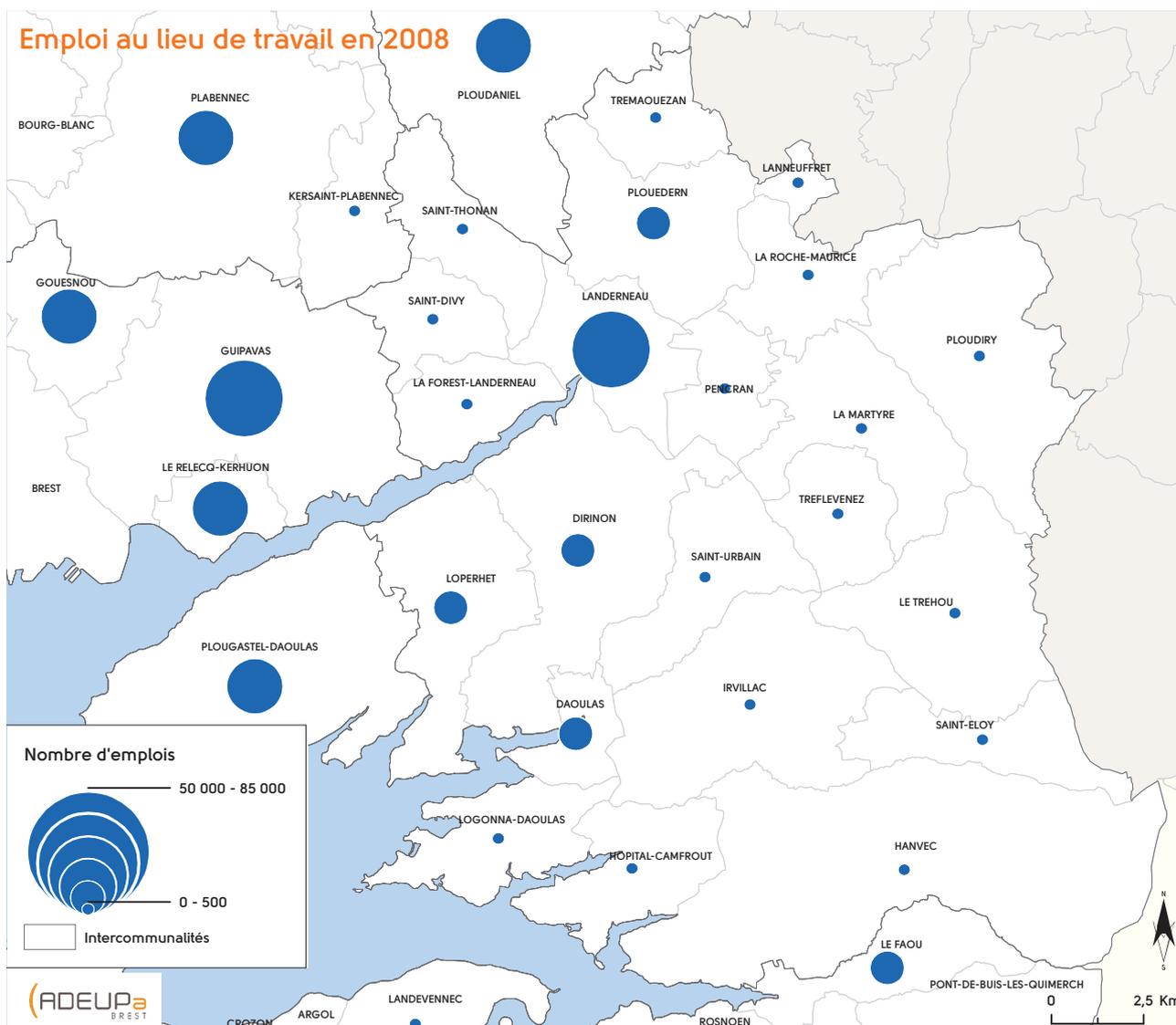
Les essentiels :

- 15 682 emplois en 2008
- Une surreprésentation de l'industrie et de l'agriculture
- 21 442 actifs de 15 à 64 ans, dont 93% occupent un emploi
- Landerneau, Plouédern et Loperhet concentrent plus de deux-tiers des emplois de la communauté
- Un taux d'activité de 74%

Principaux employeurs en 2011 (effectifs > 200 salariés)

| | | |
|--|---------------------------|------------|
| Hôpital Ferdinand Grall | Activités hospitalières | Landerneau |
| Triskalia | Coopérative agricole | Landerneau |
| Centre en route de navigation aérienne ouest | Radar | Loperhet |
| Groupama | Assurances | Landerneau |
| Fédération MSA d'Armorique | Mutuelles | Landerneau |
| Rolland | Production de glaces | Plouédern |
| Commune de Landereau | Collectivité territoriale | Landerneau |
| Centre Leclerc | Hypermarché | Landerneau |

Source : Insee, Sirene



Source : Insee



Photo : Adeupa

UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ

Regroupant plus de 15 000 emplois, le Pays de Landerneau Daoulas se place comme le plus gros pôle d'emploi du Pays de Brest, hors communauté urbaine.

Représentant 14% de l'emploi total, **l'industrie** y est plus présente que sur la plupart des autres communautés de communes. Le secteur agroalimentaire compte notamment de gros employeurs : Triskalia, Rolland-Flippi ou encore les Crêpes Whaou. Pareillement, l'industrie des métallurgie et de la mécanique est bien représentée avec des entreprises telles que la société de machinisme agricole Emily, l'industrielle du Ponant ou L'industrielle de tolerie et de chaudronnerie. Le territoire accueille également des activités plus spécifiques comme la transformation et la commercialisation de produits à base d'algues (Danisco, Technature, Lessonia, société aquacole d'Ouessant...).

Socle historique de l'économie du Pays de Landerneau Daoulas sur la base duquel s'est développée la filière agroalimentaire, **l'agriculture** représente 5% des emplois. Par rapport à la structure économique du Pays de Brest, cette activité est davantage représentée.

En revanche, les services y sont proportionnellement moins présents, bien que représentant plus de la moitié des emplois de la communauté et malgré la présence d'employeurs importants (hôpital, Grou-pama et MSA par exemple).

Au niveau commercial, le maillage est de bonne qualité et le niveau de services satisfaisant : 92% des communes disposent d'au minimum un commerce de 1^{ère} nécessité. Au total, 500 points de vente ayant une activité commerciale sont référencés, Landerneau et Daoulas représentant les pôles majeurs.

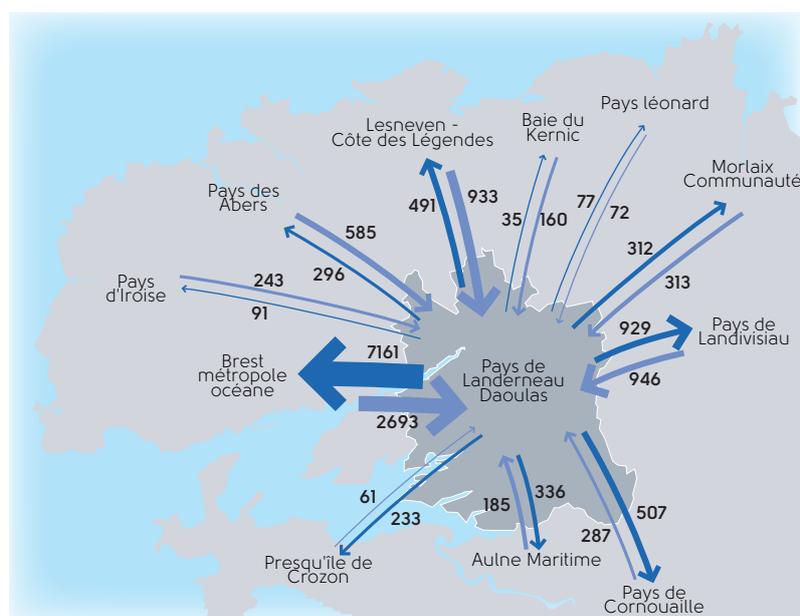
Les communes de Landerneau, Plouédern et Loperhet constituent les principaux pôles d'emplois avec respectivement 7 662, 1 745 et 1 126 emplois, soit 67% de l'emploi total du Pays de Landerneau Daoulas.

Entre 1999 et 2008, le rythme de croissance de l'emploi a été de 12%, soit une évolution équivalente à celle du Pays de Brest et du département (11%). Les créations d'emplois ont été significa-

tives dans le secteur tertiaire : les commerces, les services aux entreprises, l'éducation/santé/action sociale et les services administratifs.

Spatialement, les progressions d'emplois les plus importantes ont été enregistrées à Plouédern et Landerneau, en lien notamment avec l'aménagement d'espaces économiques au nord du territoire. Tréflévez, a vu tripler son nombre d'emploi suite à l'installation du groupe Prévision dont fait partie la société Emily dans la zone d'activités des Landes. Enfin, dans le sud du Pays de Landerneau Daoulas, les communes de Daoulas et Loperhet ont bénéficié d'une hausse des emplois dans le secteur tertiaire.

Migrations domicile-travail



Source : Insee, RP 2008

LE PLUS FORT TAUX D'ACTIVITÉ DU PAYS DE BREST

Le taux d'activité de la population des 15-64 ans du Pays de Landerneau Daoulas s'élève à 74% ; il se situe nettement au-dessus de la moyenne du Pays de Brest (69%) et du Finistère (70,5%).

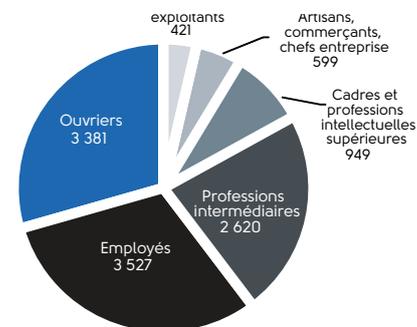
La répartition de la population par catégories socioprofessionnelles diffère légèrement de celle de l'ensemble du Pays de Brest. Ainsi la part des professions intermédiaires y est légèrement plus élevée (28% contre 25% pour le Pays de Brest) tandis que le ratio d'employés est de 2 points inférieur à la moyenne.

24% DES ACTIFS TRAVAILLENT DANS LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE

Près d'un actif sur quatre du Pays de Landerneau Daoulas travaille dans sa commune de résidence, soit une proportion nettement inférieure à la moyenne départementale (42%) et à celle du Pays de Brest (44%).

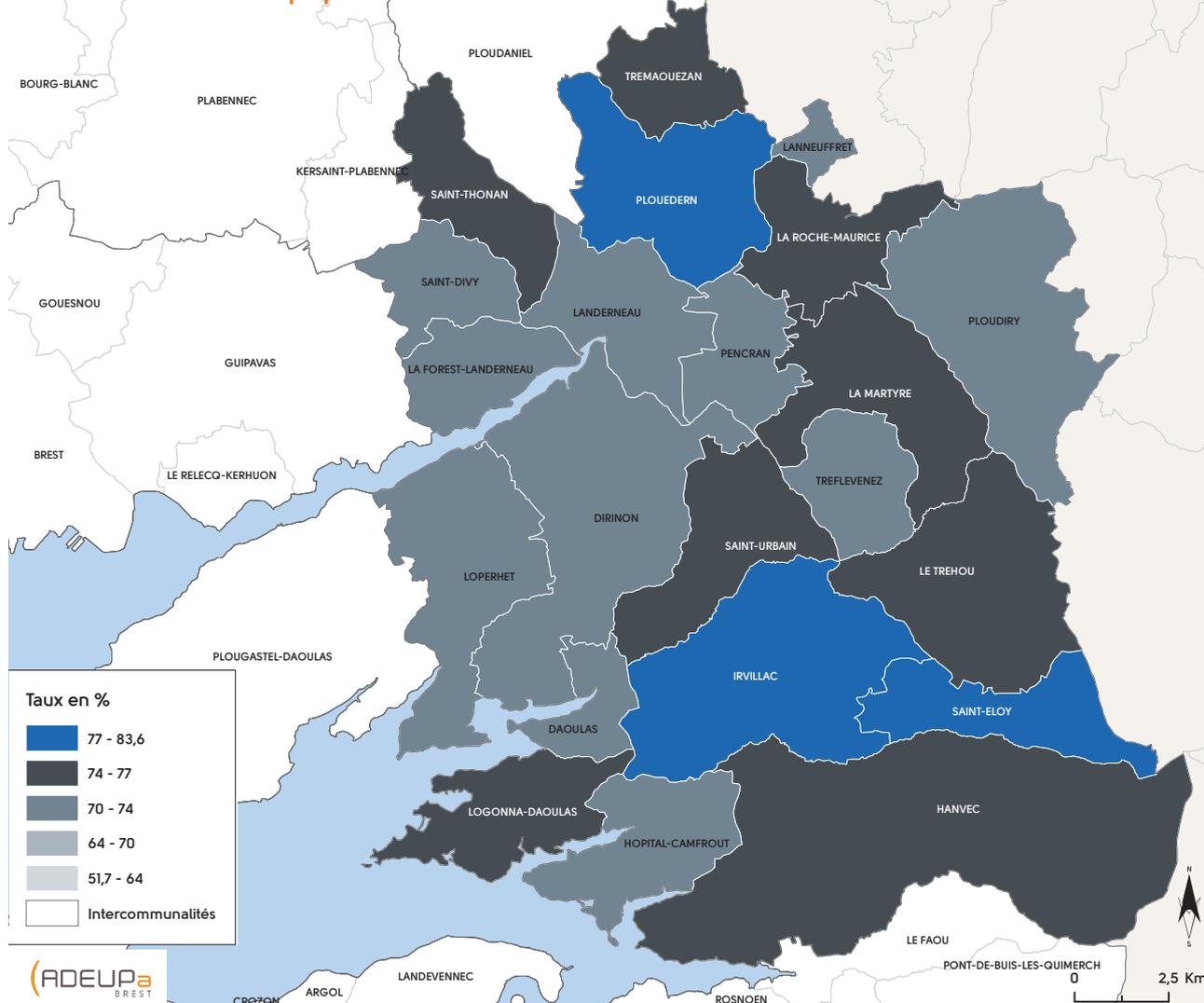
Landerneau, en tant que principal pôle d'emploi de la communauté, connaît le plus fort taux de résidents actifs (39%). A l'inverse, à Lanneuffret et à La Forest-Landerneau, peu d'habitants y travaillent (respectivement 7 et 9%).

Catégories socioprofessionnelles de la population active



Source : Insee

Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans en 2008



Source : Insee

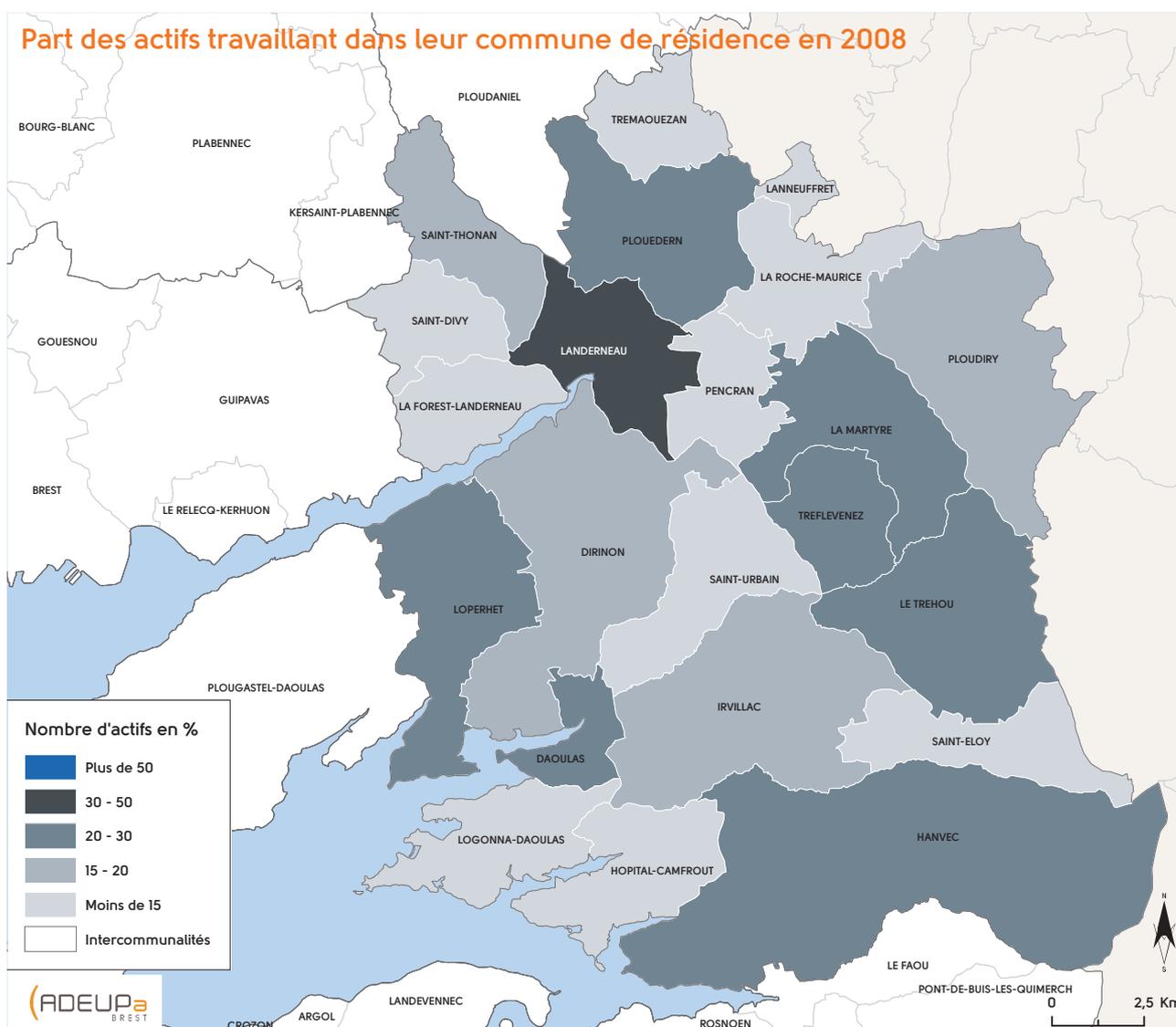
UNE INFLUENCE BRESTOISE RELATIVEMENT MARQUÉE

Plus d'un tiers des actifs du Pays de Landerneau Daoulas travaillent sur le territoire de Brest métropole océane.

En termes d'intensité de déplacements domicile-travail, l'influence brestoise est donc relativement marquée, mais reste modérée par rapport à d'autres communautés de communes. A titre de comparaison, la part des actifs du Pays d'Iroise travaillant dans l'agglomération brestoise s'élève à 52% et celle du Pays des Abers à 43%.

Lieu de travail des habitants du Pays de Landerneau Daoulas

| | | |
|---------------------------------------|---------------|-------------|
| CC Pays de Landerneau Daoulas | 8 922 | 45% |
| CU Brest métropole océane | 7 161 | 36% |
| Pays de Morlaix | 1 353 | 7% |
| Pays de Cornouaille | 507 | 3% |
| CC Pays de Lesneven Côte des Légendes | 491 | 2% |
| CC Aulne Maritime | 336 | 2% |
| CC Pays des Abers | 296 | 1% |
| CC Presqu'île de Crozon | 233 | 1% |
| CC Pays d'Iroise | 91 | 0,5% |
| Autres territoires | 513 | 3% |
| Total | 14 709 | 100% |



ÉROSION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le territoire dispose d'un riche patrimoine bâti (Landerneau, Daoulas et son abbaye, enclos paroissiaux, châteaux : Roch Maurice, Joyeuse Garde à la Forest-Landerneau...) et d'espaces naturels de qualité (paysages de la rade de Brest, Monts d'Arrée, zone humide de Langazel à Trémaouézan...). Les activités de loisirs proposées sont multiples avec le centre aquatique à Landerneau, les centres nautiques de Loperhet et de Moulin Mer à Logonna-Daoulas, le golf Brest Iroise à Saint-Urbain...

La capacité d'accueil touristique du

Pays de Landerneau Daoulas s'élève à 7 228 lits en 2010, soit 6% des possibilités d'hébergement dans le Pays de Brest.

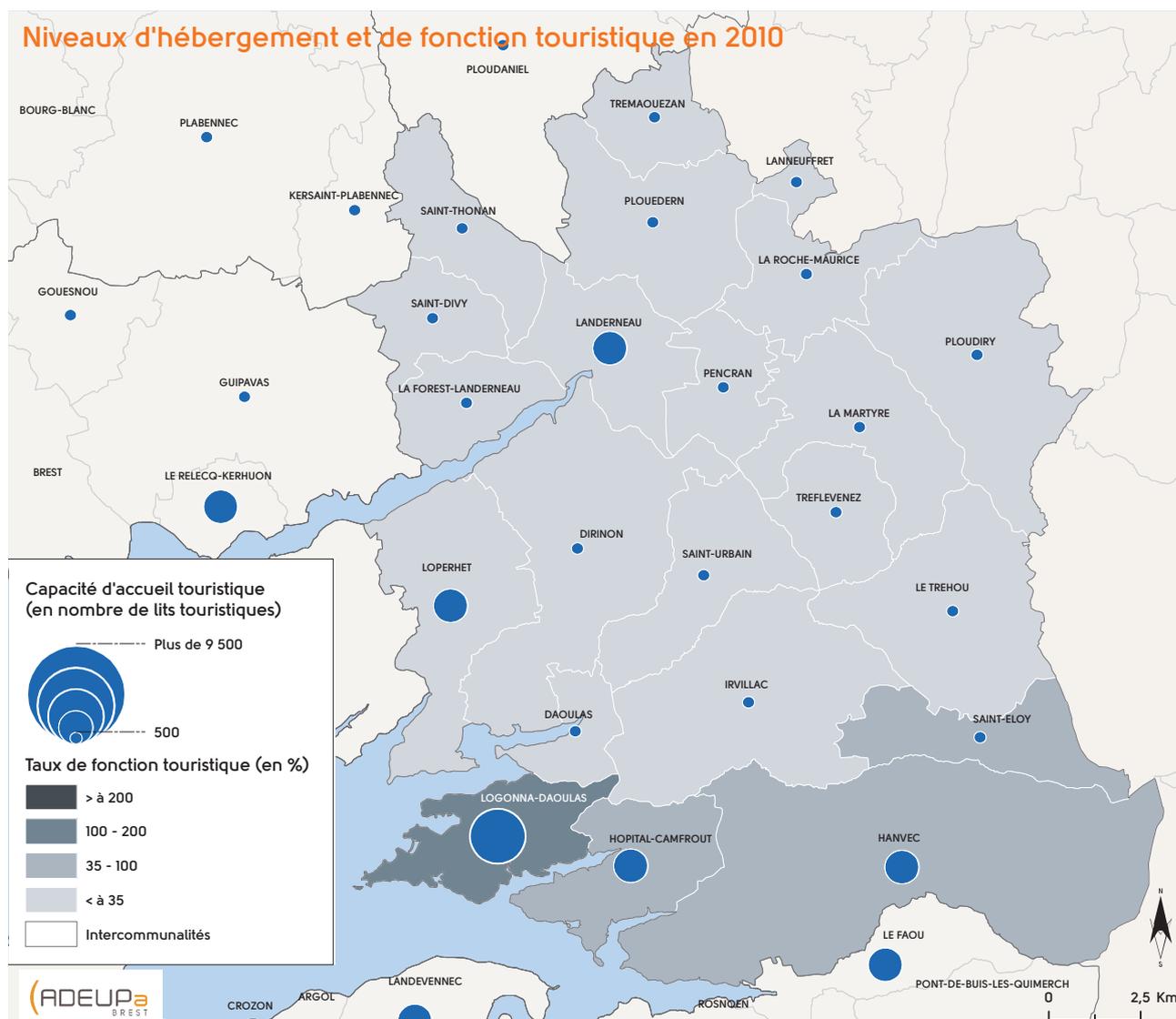
22% des lits touristiques sont marchands¹. Outre les gîtes, locations et chambres d'hôtes, le territoire compte deux hôtels à Landerneau, deux campings à Logonna-Daoulas et des centres de vacances (Logonna-Daoulas, Loperhet). Plus des trois-quarts de l'offre reposent sur le parc de résidences secondaires, en légère diminution depuis 1999.

Le taux de fonction touristique² du Pays de Landerneau Daoulas est le plus faible du Pays de Brest, hors communauté urbaine. Il s'élève à

16%, soit une valeur nettement inférieure à la moyenne départementale (54%) et à celle du Pays de Brest (30%). Le sud du territoire a une capacité d'hébergement touristique plus importante, notamment Logonna-Daoulas dont le taux de fonction touristique atteint 110%.

¹ On entend par « marchand » les hébergements qui donnent lieu à une rémunération de la prestation offerte : campings, locations, résidences de tourisme, hôtels...

² Le taux de fonction touristique est le rapport entre le nombre de lits touristiques et le nombre d'habitants d'un territoire.



Source : Insee

Chiffres clés

| POPULATION | | | | | |
|-----------------------------------|-----------------|---|---------------------------------------|--------------------------------------|--|
| Communes | Population 2008 | Evolution moyenne annuelle de la population entre 1999 à 2008 | Population de moins de 20 ans en 2008 | Population de 75 ans et plus en 2008 | % de retraités dans la population totale |
| Daoulas | 1754 | -0,24% | 26% | 12% | 22% |
| Dirinon | 2467 | 0,58% | 29% | 5% | 15% |
| La Forest-Landerneau | 1798 | 1,33% | 28% | 5% | 19% |
| Hanvec | 1956 | 2,29% | 27% | 9% | 22% |
| Hôpital-Camfrout | 1979 | 2,11% | 27% | 9% | 25% |
| Irvillac | 1318 | 2,99% | 29% | 7% | 16% |
| Landerneau | 14999 | 0,55% | 26% | 10% | 22% |
| Lanneuffret | 116 | 0,29% | 28% | 4% | 16% |
| Logonna-Daoulas | 2053 | 2,94% | 26% | 9% | 21% |
| Loperhet | 3558 | 0,29% | 28% | 6% | 19% |
| La Martyre | 769 | 2,87% | 31% | 6% | 18% |
| Pencran | 1573 | 2,58% | 31% | 3% | 16% |
| Ploudiry | 897 | 1,17% | 30% | 8% | 19% |
| Plouédern | 2726 | 0,71% | 27% | 7% | 21% |
| La Roche-Maurice | 1892 | 1,17% | 27% | 6% | 14% |
| Saint-Divy | 1290 | -0,96% | 30% | 3% | 15% |
| Saint-Eloy | 205 | 1,84% | 29% | 6% | 20% |
| Saint-Thonan | 1353 | 1,69% | 31% | 3% | 12% |
| Saint-Urbain | 1452 | 2,15% | 31% | 4% | 14% |
| Tréflévénez | 284 | 2,83% | 32% | 6% | 17% |
| Le Tréhou | 539 | 3,14% | 31% | 6% | 20% |
| Trémaouézan | 470 | 0,97% | 34% | 5% | 18% |
| Pays de Landerneau-Daoulas | 45448 | 1,11% | 28% | 8% | 20% |

Source : Insee - Recensement

Chiffres clés

| HABITAT | Résidences principales 2008 | Evolution entre 1999 à 2008 | Propriétaires | Locataires secteur privé | Locataires HLM* | Résidences secondaires 2008 |
|-----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---------------|--------------------------|-----------------|-----------------------------|
| Daoulas | 700 | 1,06 | 578 | 89 | 17 | 43 |
| Dirinon | 916 | 1,70 | 736 | 131 | 31 | 18 |
| La Forest-Landerneau | 680 | 1,80 | 587 | 60 | 27 | 14 |
| Hanvec | 797 | 2,17 | 673 | 90 | 30 | 149 |
| Hôpital-Camfrout | 828 | 1,70 | 711 | 83 | 26 | 181 |
| Irvillac | 531 | 3,22 | 429 | 84 | 14 | 28 |
| Landerneau | 6755 | 1,28 | 4065 | 1545 | 1084 | 72 |
| Lanneuffret | 47 | 0,89 | 35 | 11 | - | - |
| Logonna-Daoulas | 843 | 2,68 | 727 | 90 | 14 | 295 |
| Loperhet | 1289 | 1,51 | 1111 | 130 | 44 | 120 |
| La Martyre | 293 | 3,34 | 229 | 40 | 25 | 11 |
| Pencran | 544 | 3,38 | 482 | 41 | 22 | 5 |
| Ploudiry | 356 | 2,10 | 301 | 32 | 17 | 9 |
| Plouédern | 1080 | 1,70 | 891 | 158 | 24 | 8 |
| La Roche-Maurice | 692 | 1,57 | 589 | 76 | 22 | 13 |
| Saint-Divy | 468 | 0,41 | 428 | 30 | 9 | 1 |
| Saint-Eloy | 86 | 1,38 | 67 | 14 | 3 | 10 |
| Saint-Thonan | 473 | 2,34 | 410 | 49 | 14 | 7 |
| Saint-Urbain | 535 | 3,23 | 470 | 47 | 13 | 16 |
| Tréflévénez | 102 | 2,41 | 88 | 10 | 4 | 8 |
| Le Tréhou | 210 | 2,29 | 186 | 19 | 3 | 23 |
| Trémaouézan | 171 | 2,18 | 151 | 11 | 4 | 15 |
| Pays de Landerneau-Daoulas | 18394 | 1,72 | 13944 | 2841 | 1447 | 1045 |

Source : Insee - Recensement

*Source : DREAL-EPLS, données 2010

| EMPLOI | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------|-------------------|----------------------|---|--|
| | Emploi au lieu de travail en 2008 | Emplois Agriculture | Emplois Industrie | Emplois Construction | Emplois Commerce, transports, services divers | Emplois Adm. publique, enseignement, santé, action sociale |
| Daoulas | 803 | 31 | 38 | 38 | 384 | 312 |
| Dirinon | 728 | 82 | 146 | 31 | 117 | 352 |
| La Forest-Landerneau | 241 | 4 | 109 | 17 | 57 | 54 |
| Hanvec | 381 | 76 | 54 | 21 | 74 | 156 |
| Hôpital-Camfrout | 197 | 30 | 21 | 19 | 56 | 71 |
| Irvillac | 196 | 76 | 12 | 21 | 20 | 67 |
| Landerneau | 7623 | 39 | 472 | 375 | 3769 | 2968 |
| Lanneuffret | 19 | 7 | - | - | 4 | 8 |
| Logonna-Daoulas | 145 | 41 | - | 16 | 29 | 58 |
| Loperhet | 1185 | 107 | 72 | 136 | 308 | 561 |
| La Martyre | 153 | 28 | 23 | 20 | 25 | 57 |
| Pencran | 371 | 14 | 73 | 41 | 130 | 114 |
| Ploudiry | 122 | 48 | 10 | 8 | 12 | 44 |
| Plouédern | 1834 | 80 | 715 | 195 | 735 | 110 |
| La Roche-Maurice | 310 | 4 | 17 | 25 | 53 | 211 |
| Saint-Divy | 286 | 27 | 89 | 43 | 72 | 55 |
| Saint-Eloy | 45 | 28 | - | - | 13 | 4 |
| Saint-Thonan | 475 | 22 | 149 | 34 | 237 | 33 |
| Saint-Urbain | 175 | 44 | 11 | 33 | 54 | 34 |
| Tréflévénez | 253 | 16 | 191 | 8 | 30 | 8 |
| Le Tréhou | 91 | 38 | 4 | 25 | - | 23 |
| Trémaouézan | 48 | 23 | - | 4 | 7 | 14 |
| Pays de Landerneau-Daoulas | 15682 | 865 | 2206 | 1110 | 6186 | 5314 |

Source : Insee - Recensement

Définitions et méthodes

La population

Les chiffres de population présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

- la population des résidences principales (ou population des ménages) ;
- la population des personnes vivant en communautés ;
- la population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire, aux questions d'arrondis près. Le concept de population municipale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

Remarque(s)

Depuis 2004, avec le recensement rénové, le concept de population est légèrement modifié. Les élèves et étudiants majeurs en internat et les militaires vivant en caserne tout en ayant une résidence personnelle sont désormais comptés dans la population des communautés de la commune de leur établissement. Auparavant, ils étaient rattachés à leur résidence familiale donc comptés dans la population des ménages de la commune de leur résidence familiale.

Cela peut avoir deux types de conséquences :

- au plan local, notamment dans les communes sièges de tels établissements, cela peut expliquer une partie de l'évolution de la population. Au niveau national, cela n'a aucune incidence sur le chiffre de la population statistique ;
- cela entraîne un transfert de la population des ménages vers la population des communautés mais dont l'impact est, sauf exceptions locales, de second ordre

car les effectifs concernés sont faibles.

La densité de population

La densité de population est le rapport entre la population et la superficie d'un territoire. Elle est exprimée en habitants par kilomètre carré.

Le solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots «excédent» ou «accroissement» sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Le solde migratoire

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Ce solde migratoire peut donc être altéré par les imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Les migrations résidentielles

Les migrations résidentielles retracent le changement de logement par rapport au lieu de résidence cinq ans auparavant.

Revenu fiscal par unité de consommation (UC)

Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'Insee et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par « équivalent adulte ».

Le revenu fiscal exprimé par UC présente l'avantage de prendre en compte les diverses compositions des ménages et donc les économies d'échelle liées à la vie en groupe. Dans une problématique de comparaison des niveaux de revenu entre plusieurs zones, l'utilisation du revenu rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage est alors préconisée car celui-ci devient un revenu par équivalent adulte, comparable d'un lieu à un autre et entre ménages de compositions différentes.

La médiane du revenu fiscal par UC s'établit à 19 197 € et peut s'exprimer ainsi :

la moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu fiscal par unité de consommation inférieur à 19 197 €. Le revenu médian par UC permet de mesurer le niveau central de la distribution du revenu fiscal par UC en partageant les personnes en deux groupes de tailles égales : la première moitié des personnes aux revenus par UC inférieurs à cette valeur et la deuxième moitié des personnes aux revenus par UC supérieurs à cette valeur.

Les minima sociaux

Les minima sociaux présentés dans ce document sont ceux gérés par la Caisse d'Allocations Familiales. Ils comprennent le R.M.I. (Revenu minimum d'insertion), l'A.P.I. (Allocation parent isolé) et l'A.A.H. (allocation adulte handicapé). La population couverte par la CAF comprend les allocataires de minima sociaux et leurs ayants droit.

Le logement

Un logement, ou logement ordinaire, est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...);
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants.

Les locaux utilisés pour l'habitation par les personnes qui résident au sein des communautés ou dans des habitations mobiles ne sont pas considérés comme des logements.

L'emploi

Les données sur l'emploi présentées dans ce document sont issues du recensement de la population. Du fait de la méthode de recensement, ces données sont des estimations sur une période s'étalant de 2005 à 2009, même s'ils sont datés de 2007.

Au recensement, les personnes actives ayant un emploi peuvent être comptées à leur lieu de résidence ou à leur lieu de travail. Au lieu de résidence, on parle de population active ayant un emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi.

Lieu de travail

Le lieu de travail est la zone géographique où une personne exerce son activité professionnelle. Cette zone géographique peut détailler les zonages administratifs standards ou décrire les territoires en géographie urbaine (rural/urbain). Certaines personnes exerçant des professions bien déterminées telles que «chauffeur-routier», «chauffeur de taxi», «VRP», «commerçant ambulant» ou «marin pêcheur» les amenant à se déplacer plus ou moins fréquemment pour leur travail sont, par convention, considérées comme travaillant dans leur commune de résidence.

La population active

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi. Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer.

Remarque(s)

Depuis 2004, le recensement permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. L'évolution depuis 1999 de la population active ayant un emploi est en partie liée à ce changement. En outre, les militaires du contingent, tant que ce statut existait, constituaient, par convention, une catégorie à part de la population active. Il est donc difficile de mesurer l'évolution de la population active depuis 1999.

Le taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le chômage

Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT. Il est conseillé de raisonner en structure ou en positionnement relatif, aussi bien à une date donnée qu'en évolution.

Directrice de publication

Claire GUIHÉNEUF

Réalisation

Maryse LARPENT
Nadine LE HIR
Nadège LOURDEAU

Traitements et mise en page

ADEUPa - Septembre 2012

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2012

